

J'adhère à l'AFC pour :

- faire partie d'un réseau de professionnels
- contribuer à la reconnaissance de notre métier dans sa diversité
- participer à la préservation de la ressource
- légitimer notre action face aux pouvoirs publics, aux acteurs économiques et aux consommateurs.

BULLETIN D'ADHÉSION

À compléter et régler de préférence sur :

<https://www.helloasso.com/associations/afc-association-francaise-des-professionnels-de-la-cueillette-de-plantes-sauvages>

- ☐ Adhérer en tant que personne physique (30 €)
- ☐ Adhérer en tant que personne morale (180 €)
- ☐ J'ai lu et j'approuve la charte de l'AFC,
disponible sur www.cueillettes-pro.org
- ☐ Je fais un don à l'AFC d'un montant de €
- ☐ Je fais un chèque à l'ordre de l'AFC : €

Nom, Prénom :

Nom de la structure :

Profession :

Adresse :

Site Internet :

Territoire de cueillette (commune, département, région, etc.) :

Certification :

Accueil de stagiaire : ☐ OUI ☐ NON

Email :

Tél. :

Je souhaite que mes coordonnées apparaissent

sur le site de l'AFC : ☐ OUI ☐ NON

Date : Signature :

(à retourner par courrier à Julie Brodar - 1bis Ferme de Romiotte - 80860 Ponthoile)

Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages (AFC)

CNPMAI

route de Nemours

91490 Milly-la-Forêt

05 33 00 98 25

asso.cueilleurs@gmail.com

www.cueillettes-pro.org



PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES



FÉDÉRER - PROMOUVOIR - AGIR



© SCP Rivier-Buffière

Conscients des impacts de leur activité, de la dégradation généralisée de la biodiversité, de l'augmentation de la demande en ressource sauvage et des évolutions

de la gouvernance des espaces naturels où ils opèrent, des cueilleuses et des cueilleurs ont décidé en 2011 de se réunir au sein de l'AFC.

■ FÉDÉRER LES CUEILLEURS

Nous sommes cueilleurs de plantes fraîches pour l'homéopathie, de plantes à sécher pour l'herboristerie, travaillant au sein d'une coopérative, d'un syndicat ou bien indépendants, parfois cueilleurs-cultivateurs et transformateurs, souvent isolés en zone de montagne.

Dans cette large diversité de profils, l'association permet à chacun de faire entendre sa voix, facilite la coopération et le dialogue autour des préoccupations communes. Elle porte les intérêts des cueilleurs au sein de la filière et auprès des pouvoirs publics.



© Les Jardins du Mercié

■ PROMOUVOIR LE MÉTIER

L'AFC œuvre pour la reconnaissance de la cueillette professionnelle. Par ses actions, elle souhaite mettre en avant et diffuser les valeurs éthiques de la profession.

➔ Retrouvez la fiche "S'installer en tant que cueilleur" sur notre site internet.

■ AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

Par sa charte et son guide de bonnes pratiques, l'AFC souhaite promouvoir une cueillette durable, respectueuse des personnes, des ressources et des milieux. En concertation avec les gestionnaires de la flore et des espaces naturels ainsi que les autres acteurs de la filière, elle travaille à développer une valorisation et une gestion concertée de la flore sauvage dans notre pays.

L'association est devenue un interlocuteur privilégié des autorités publiques dans la définition des nouveaux outils réglementaires visant à encadrer les cueillettes commerciales.



© SCP Rivier-Buffière

Pour plus de détails sur nos activités, nos actualités, pour découvrir la Charte et bien d'autres documentations :

www.cueillettes-pro.org

■ LE GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE L'AFC

Depuis 2016, l'AFC travaille avec un collectif de cueilleurs professionnels et de scientifiques à la rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour une gestion durable de la ressource en plantes sauvages. L'élaboration de ce guide se base sur un croisement de données issues de la collecte des savoir-faire des cueilleurs professionnels et de publications scientifiques.

Ce guide se compose d'un livret de préconisations générales et de différents livrets techniques spécifiques à chaque plante. Les plantes traitées en priorité ont été identifiées comme connaissant une pression de cueillette importante, ou nécessitant des savoir-faire très spécifiques.

La diversité des soutiens de l'AFC pour cette ambitieuse entreprise illustre les préoccupations des différents acteurs de la filière des plantes sauvages concernant la gestion de cette ressource. Le maintien de cette mobilisation est nécessaire à la poursuite de notre action.



© SCP Rivier-Buffière